

JANVIER  
2004

# BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 29

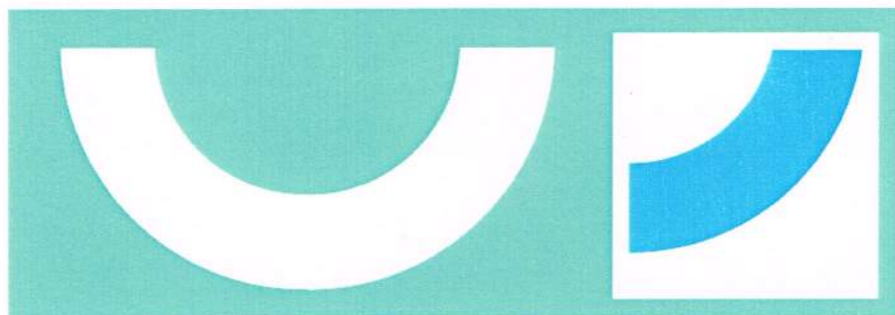
MAIRIE

Téléphone :  
05 62 68 13 11

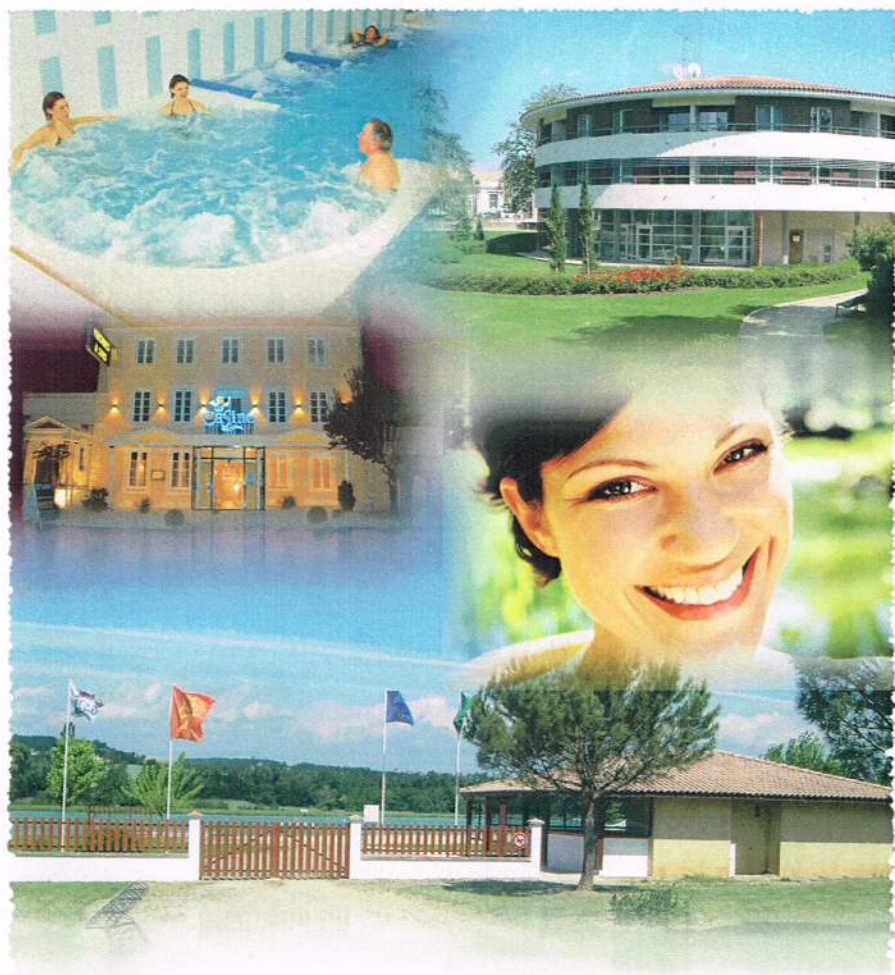
Télécopie :  
05 62 68 12 96

E-mail :  
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :  
www.castera-verduzan.com



castera verduzan  
VILLAGE THERMAL GERS



## Sommaire

- page 1 :  
Le Mot du Maire
- page 2 :  
Travaux du Conseil Municipal
- page 5 :  
Travaux des commissions
- page 10 :  
Informations pratiques
- page 18 :  
Dossier : Le Centre de Secours
- page 22 :  
Echos de la vie associative





## *Le Mot du Maire*

### *Castéroises, Castérois*

Avec la fin de l'année 2003 s'achève la première saison de cure médicale aux nouveaux thermes de Castéra. La fréquentation peut être considérée comme satisfaisante pour une année de démarrage sans grande publicité. Par ailleurs, le succès des séances de remise en forme s'est confirmé avec des taux de remplissage très élevés.

Les indications médicales sont inchangées : affections des muqueuses bucco-linguales (AMB), affections digestives et métaboliques (AD). Cette dernière sera complétée l'année prochaine par le traitement de l'obésité. Outre les soins thermaux classiques avec bains, douches, cures de boisson, massage, cette indication nécessite un environnement favorisant particulier : conseils diététiques, activité physique contrôlée, menus adaptés proposés par tous les restaurateurs.

Cette évolution doit permettre d'offrir un choix de soins plus complet pour optimiser les structures thermales. La commune doit, elle aussi par ses initiatives, (modernisation de la base de loisirs, parcours sportif, promenades, embellissement de la traversée du village), participer en partenariat avec les associations à la mise en place d'un village thermal animé, attractif, agréable à vivre.

Les investissements nécessaires seront progressifs, adaptés aux possibilités financières de la commune, en tenant compte de notre objectif toujours d'actualité, de stabiliser, voire baisser les impôts locaux communaux.

Cette politique a permis cette année d'amortir l'augmentation de la part départementale avec une majoration globale de 6% sur les taxes d'habitation et foncières non bâties. La décentralisation fait malheureusement craindre, dans nos régions peu industrielles, en l'absence de compensation suffisante de l'Etat, un emballement des prélèvements du département et de la région.

Nous devons rester vigilants et penser en ces jours de fêtes à tous les déshérités de notre société.

*Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2004.*

*Joyeuses fêtes !*

**Pierre ESPIET**

## **TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ***Devis panneaux de signalisation***

La D.D.E. a présenté un devis pour la mise en conformité de la signalisation de police sur la RD 930 dans l'agglomération. Ce devis correspond à la fourniture des panneaux par la société CHELLE, titulaire du marché départemental. Celle-ci accorde 23% de réduction et la pose est assurée par la D.D.E. Le montant total de cette opération sera de 305,01 € TTC, remise comprise.

### ***Travaux d'éclairage public***

Dans un souci d'esthétique, la commune doit changer rapidement les candélabres devenus dangereux et inefficaces sur la place du Foirail. Dans le même temps il est nécessaire de prévoir l'éclairage de l'entrée de la future caserne des pompiers. Le coût global du projet présenté par le syndicat d'électrification s'élève à 22 673,77 € TTC. Le syndicat participe à hauteur de 30%, soit 5 687 €. Une subvention est demandée au Conseil Général, pour ces travaux prochainement réalisés.

### ***Location des chapiteaux***

Les chapiteaux prêtés gracieusement aux associations castéroises, pourront aussi être loués à titre individuel aux castérois qui en feront la demande. Le montage et le démontage de ces structures nécessitent la présence de six personnes et chaque opération dure environ trois heures. C'est pourquoi, le Conseil Municipal propose de les louer au tarif de 100 € le premier jour et 50 € les jours suivants. Ce tarif comprend la mise à disposition de deux employés municipaux. Le locataire doit prévoir les quatre personnes supplémentaires. La location prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### ***Casino***

La direction du Casino a sollicité Monsieur le Maire pour une demande d'extension concernant 20 machines à sous. Cette demande sera prochainement examinée en Commission des Jeux, au Ministère de l'Intérieur.



### *Centre de secours*

Afin de permettre l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers, il est nécessaire de procéder à une cession de terrain au S.D.I.S. Cette vente pour une superficie de 35,72 ares, provenant de trois parcelles est réalisée aux prix de 1,96 € le m<sup>2</sup>.

La STPAG titulaire des travaux d'aménagement de la RD 930, propose un devis de 2 750 € HT, pour le raccordement de la caserne au réseau des eaux usées. EDF a également fourni un devis de 1 107,74 € HT, pour le raccordement au réseau électrique. En ce qui concerne l'aménagement des trottoirs des riverains, la STPAG, propose un devis à hauteur de 1 159 € HT.

### *Schéma d'assainissement*

Suite aux études menées dans le cadre du Schéma d'Assainissement, le Conseil Municipal a défini les zones suivantes en assainissement collectif ou autonome :

- ◇ Assainissement collectif à court terme : les zones UC du Château et du Comté, ainsi que la zone NA du Comté.
- ◇ Assainissement collectif à long terme : Val d'Auloue, Pouchon, Bidet, Le Hiton et Mounouat.
- ◇ Assainissement autonome : Bergès, Caramic, Mesples, Peyrouau et Vieux-Castéra.

### *Installation d'un panneau « Stop »*

Compte tenu du danger que représente l'intersection des route RD 930 (route de Fleurance) et RD 42 (route de Saint Puy), un panneau STOP sera installé à cet endroit. Le coût s'élève à 685,81 € TTC.

### *Approbation de la charte du Pays d'Armagnac*

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 28 octobre 2003, la charte et la liste nominative des personnes composant le Conseil de Développement, ont été approuvées par 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention. Monsieur le Maire rappelle que cette charte a pour but de structurer la dynamique de développement du territoire de l'Armagnac, afin de promouvoir une identité et une image à partir d'éléments spécifiques : les hommes, les produits, les paysages et le patrimoine.

### *Cession de terrains*

Afin de permettre à Madame Labenne et Monsieur Duprez d'accéder facilement à leurs propriétés respectives, la commune cède à chacun 63 ares. Ces superficies sont issues de la parcelle AX 418. Cette cession est effectuée pour l'euro symbolique.

Dans le cadre de la mise en place du périmètre de protection du forage AEP, le CCAS cède à la commune une parcelle de 10,49 ares, sur laquelle est implantée ce forage.

### *Projet de réalisation d'une aire de loisirs*

Pour répondre à la demande de plusieurs enfants du village et afin de concrétiser le projet d'aménagement d'une aire de jeux, des devis de terrassement ont été demandés. Cette réalisation est prévue aux abords de la base de loisirs. Le montant global des travaux est chiffré à 8 582,50 €. Une subvention sera demandée dans le cadre de la DGE, ainsi qu'au Conseil Général, dans le cadre du programme des espaces publics.

### *Aménagement d'une salle informatique*

Dans le but de donner à tous les enfants la possibilité de se familiariser avec l'informatique, une salle commune à l'école et au centre de loisir, va être aménagée dans les locaux du CLAE CLSH. Deux devis ont été demandés. Le Conseil Municipal retient celui de la société MCI 32 d'Auch, pour un montant de 4247,73 €.

### *Contrats CES et saisonniers*

Si la Direction Départementale du Travail donne un avis favorable, le contrat CES de Florence Annede sera transformé en contrat CEC. D'autre part le contrat saisonnier de Francis Charles est prolongé afin de pallier à quelques indisponibilités.

### *Marché*

L'exonération du droit de place est maintenue du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril 2004.



## **TRAVAUX DES COMMISSIONS**

### **Commission Base de Loisirs**

#### **❖ Réunion du 23 Septembre 2003 :**

Lors de cette commission de fin de saison, M Bergamo, responsable du fonctionnement de la base de loisirs fait un premier bilan de l'été 2003. Les conditions météorologiques exceptionnelles ont dopé la fréquentation du lac avec 34000 entrées (campeurs compris). Ce bon résultat permet d'équilibrer sans problème le budget de fonctionnement malgré la charge supplémentaire non négligeable qu'a constitué le traitement des algues, elles aussi stimulées par la chaleur.

Les travaux d'entretien et d'amélioration nécessaires avant le début de la saison 2004 sont examinés. Un calendrier de ces travaux est mis en place afin d'être prêt à ouvrir la base le 1<sup>er</sup> Mai 2004.

En ce qui concerne les investissements futurs plusieurs projets sont à l'étude :

- Prolongement du sentier piétonnier en pavés autobloquant jusqu'à la pataugeoire. Monsieur le maire propose que ce travail soit réalisé au printemps sous forme d'une corvée réunissant notamment les membres du conseil municipal.
  - Rénovation et extension du toboggan.
  - Création d'une aire de jeux pour les tout petits.
- L'étude de ces deux projets est confiée à M. Bergamo.
- Achats de tables de pique-nique supplémentaires, certaines des précédentes ayant disparues. Madame Maza est chargée de se renseigner sur différents produits.

Le problème de l'adaptation du futur tri sélectif des ordures au système existant actuellement pour la base et le camping (conteneurs collectifs) est évoqué. Ce fonctionnement doit être examiné avec les responsables du SICTOM.

#### **❖ Réunion du 03 Décembre 2003 :**

L'étude détaillée du bilan financier de la saison 2003 confirme l'impression dégagée à la lecture des premiers chiffres lors de la réunion précédente. Le fonctionnement est excédentaire avec des recettes de 72 483,90 € pour des dépenses courantes de 53 044,97 €. Il faut toutefois ajouter des dépenses exceptionnelles pour traitement des algues d'un montant conséquent de 16 098,16 €, ce qui ne remet pas en cause l'équilibre du budget, mais minimise le résultat. Les traitements nécessaires se poursuivront en 2004, mais d'une ampleur moindre, leur coût devrait être bien moins important.

Le point a été fait sur les travaux d'entretien, réalisés, en cours ou à venir.

En ce qui concerne les projets évoqués lors de la réunion de Septembre :

- Le Toboggan actuel nécessite impérativement un changement de pistes pour des raisons de normes européennes. Le coût des travaux est de 19 056 €. L'achat d'un toboggan complémentaire sera envisagé dans quelques années, lorsque l'extinction des emprunts contractés lors de la création de la Base de Loisirs-Camping le rendra financièrement raisonnable.
- Le devis pour la création d'une aire de jeux pour les petits (jeux d'enfants, bancs, arbres) se monte à 3 600 €. La décision de réalisation sera discutée lors d'un prochain conseil municipal.
- En ce qui concerne l'achat de tables de pique-nique, après étude de différents produits, il est retenu un matériel en bois à 205 € l'unité. La commission émet un avis favorable pour l'achat de 3 éléments.

### *Commission Termites*

La réunion d'Octobre dernier a permis de faire le point sur les expertises réalisées dans le périmètre concernant le village. Le bilan met en évidence quelques foyers de contamination, mais surtout un risque réel d'extension de celle-ci dans les mois qui viennent. Un traitement curatif doit être envisagé à court terme, accompagné d'un important traitement préventif dans des locaux non encore contaminés.

Plusieurs entreprises de traitement vont donc être contactées, et après étude de leurs stratégies et devis, l'une d'elles sera retenue et proposée aux personnes concernées lors d'une réunion ou elles seront conviées.

Un foyer ayant été déclaré au Vieux Castéra, le périmètre déterminé englobe l'ensemble des maisons du Vieux Village. L'expertise est en cours.

### *Commission Urbanisme*

#### **Le P.L.U. (plan local d'urbanisation) :**

Une nouvelle loi « Urbanisme et Habitat » du 2 Juillet 2003 vient modifier la loi SRU jugée trop contraignante dans les zones rurales avec notamment la mise en place de Schéma de Cohérence Territoriale obligeant l'application de mesures destinées aux agglomérations dans un rayon de 15 Km.

La nouvelle loi prévoit de n'appliquer cette directive que pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants ce qui exclut le Gers, hormis la zone de L'Isle Jourdain.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,  
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11



En ce qui nous concerne, elle s'est fixée trois objectifs :

➤ Un plan local d'urbanisme (anciennement P.O.S.) simplifié.

- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) présentera le projet communal dans ses orientations futures.
- Une réglementation de la taille des terrains et de la densité d'occupation sera définie.
- Un changement de destination de bâtiments agricoles sous certaines conditions (notamment identification de ceux-ci dans le P.O.S. précédent)
- Il y a en permanence une possibilité de modification, de révision simplifiée, sans modifier le PADD.
- Enfin, le POS antérieur est toujours applicable tant que le P.L.U. n'est pas terminé.

➤ Un développement durable des communes rurales.

- Il y aura une protection du patrimoine paysager.
- Il y aura possibilité de transformer des constructions existantes en habitations (conditions d'intérêt du patrimoine architectural, de vétusté notamment).

➤ La création de laP.V.R.(participation voirie-réseau).

Elle permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement de réseaux une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux (aménagement d'une voie, réseau d'eau potable, d'électricité, d'assainissement, études nécessaires à ces travaux).

Concernant notre commune, le travail de constitution du plan définitif suit son cours ; plus tard l'enquête publique sera mise en place, un commissaire enquêteur rendra son rapport avant la clôture du nouveau P.L.U.

INFO, INFO, INFO...

**FESTIVAL CHANSON DE MA VILLE**

Vous vous sentez une âme d'auteur compositeur, ou vous l'êtes déjà, vous pouvez participer au concours national organisé par la ville de Gien dans le cadre de son festival annuel. Ce concours est ouvert à tout auteur chantant la beauté et la douceur de vivre de sa ville ou de son village. La douceur gersoise inspirera bien certains d'entre nous !

Vous pouvez donc participer au 8<sup>ème</sup> festival qui aura lieu les 23, 24 et 25 juillet 2004.

Contact sur le site : [www.cœur-de-France.com](http://www.cœur-de-France.com) (règlement du concours).  
Téléphone : 02-38-05-02-52 ou 06-22-99-10-79.



## Eglise du Vieux Castéra : Le point sur les demandes.

Le 4 Septembre dernier, nous avons rendez-vous à Toulouse avec Monsieur Alleman, conservateur régional à la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles). Mr Alleman a apprécié l'étude préalable à la restauration de notre église du Vieux Castéra, réalisée par Mr Tajan. Il est d'accord pour aider notre projet en 2005 (les crédits 2004 étant déjà affectés) en quatre tranches financières. La subvention DRAC devrait s'élever à 20-25%, mais ce sera plutôt 20% étant donné la baisse du budget de la culture.

Dans notre recherche de subvention nous avons également rencontré Mr Puysegur, chef du bureau des Fonds Européens à la Préfecture du Gers. Mr Puysegur est lui aussi favorable à notre projet de restauration, mais en trois tranches fonctionnelles et non financières comme la DRAC, chacune des trois tranches devant terminer une partie de la restauration. La subvention européenne se monterait à 25%, pour pouvoir en bénéficier, il faut faire partie d'un Pays, ce qui est notre cas.

A ce jour, nous en sommes donc à 45% de financement, ce qui est loin d'être suffisant pour notre commune.

Prochaines étapes, prendre contact avec le Conseil Régional et Général pour essayer d'obtenir d'autres aides.

### **INFO, INFO, INFO...**

#### **TELETHON 2003**

Cette année encore quelques associations du village se sont investies dans l'élan de solidarité porté par le TELETHON. Ainsi durant le week-end du 5 et 6 décembre, le foyer, le club des aînés et les pompiers ont organisé diverses activités, telles que le désormais traditionnel concours de belote, la randonnée pédestre, et la démonstration du savoir faire de nos pompiers. A cet engagement est venu s'ajouter la générosité des clubs de basket et de football, qui ont contribué financièrement à faire grossir la collecte. Celle-ci s'élève cette année à 584 €.

**Les permanences de l'Association cantonale d'aide à domicile se tiennent à la mairie de Castéra-Verduzan le :**

- **Mardi de 8h30 à 12h30**
- **Mercredi de 14h30 à 18h00**      **Tél. : 05 62 68 15 75**
- **Jeudi de 14h30 à 17h30**

Le 6 Novembre dernier, eut lieu le conseil d'École où se retrouvèrent les représentants des Parents d'élèves, ceux de la Mairie, les enseignants et le délégué départemental de l'éducation qui constitue le trait d'union entre toutes les parties.

Le bilan de rentrée qui fut exposé montre la judicieuse répartition des effectifs qui s'élèvent actuellement à 112 enfants ; 3 autres devraient être accueillis en cours d'année.

- Maternelle : Patricia Paillarès : 20 enfants, (+ 3 en cours d'année) petite et moyenne section.

Lucille Duprez : 26 enfants, moyenne et grande section

- Primaire : Philippe Gay : 20 enfants, CP et CE1  
Isabelle Kim : 21 enfants, CE1 et CE2  
Nathalie Dhalluin/Xavier Bousquet : 25 enfants, CM1 et CM2.

Par ailleurs la création d'un « pôle maternelle » a été évoquée.

Des travaux pour améliorer le quotidien ont été effectués :

- Installation d'un panneau officiel à l'entrée générale de l'école qui se trouve à côté de la cantine.
- Peinture du préau.
- Boîte aux lettres installées.
- Remise en état des distributeurs de savon et des essuie-mains.
- Fermeture des toilettes pour isolation du froid (la tuyauterie va être aussi isolée avec des gaines mousse).
- Remplacement des serrures des portails.
- Remplacement de l'armoire à pharmacie au Primaire.
- Les travaux de menuiserie (cantine, centre de loisirs) sont prévus pour 2004.

Une employée sous contrat travaille à l'école dans la préparation et la mise en place d'activités notamment dans les classes maternelles (deux demi-journées pour une demi-journée en Primaire). Elle interviendra, toujours pour des tâches pratiques à la bibliothèque.

Puis les différents projets d'ordre pédagogiques furent énumérés :

◇ Projet d'école :

- ⇒ création d'un journal scolaire.
- ⇒ Fabrication de calendriers destinés à la vente.
- ⇒ Le Noël des livres : Impulsée par l'ADPL (Association pour le Développement de la Lecture), cette opération vise à offrir un livre à chaque enfant. Le souci est donc de récolter des fonds ; les commerçants, artisans et associations ont été sollicités.

◇ Projets spécifiques par classe :

- ⇒ CM : préparation d'une représentation théâtrale pour Juin 2004.
- ⇒ GS.CP.CE : l'environnement et le tri sélectif.
- ⇒ CM/CE : participation à l'opération « écoles qui chantent ». Intervention d'une personne en musique.



- ⇒ CP : voyage prévu à Marquèze (écomusée) dans les Landes.
- ⇒ CE/CM : intervention en langues étrangères (CE : espagnol ; CM : anglais).

Quelques dates :

- Goûter et spectacle de Noël (avec la participation du Casino et de l'Association IDEAL).
- Carnaval de l'école organisé par l'APE le 19 Mars 2004.
- Fête de l'école le 19 Juin 2004.

Les travaux du CLSH ont considérablement avancé malgré des contraintes administratives assez lourdes au niveau de la sécurité. Il est pour l'instant difficile de donner une date de mise en service.

Quelques problèmes semblent apparaître quant aux exercices d'évacuation de l'école (3 à faire chaque année).

- Le signal d'alarme (sifflet) est peu efficace.
- La localisation et l'origine du sinistre ne sont pas connues au moment de l'alarme.
- L'une des classes ne dispose que d'une sortie.

Quelques modifications sont apportées au règlement intérieur ; approuvé par le Conseil d'Ecole.

Il est à souligner la révision des menus de la cantine ; une diététicienne et un médecin ont visé la constitution de ceux-ci.

## **INFO, INFO, INFO...**

### **UN ENFANT, UN ARBRE...**

Il y a quelques mois le Conseil Municipal prenait la décision de planter un arbre pour chaque naissance au village. Ce projet deviendra donc réalité dès le moins de janvier lors de la première cérémonie de plantation qui concernera les enfants nés en 2002. Chacun d'entre eux aura donc son arbre dans le parc de la Promenade de l'Auloue, lequel sera personnalisé et référencé dans un registre municipal. L'école de Castéra et le Centre de Loisirs sont associés à ce projet.

### *Commission Marché*

Cette année le marché de Noël n'a pas bénéficié d'une météo clémente, les rafales de vent et de pluie ont accompagné les clients et peut-être découragé certains. En outre 8 marchés de Noël étaient organisés dans le département ce 21 Décembre. Malgré cela on a vu beaucoup de monde se presser sur le marché et dans la salle de la mairie.

La Bodega du Foot a permis à certains de se restaurer rapidement et au chaud. L'Association des Parents d'Elèves a proposé des activités pour les enfants toujours enchantés par le lâcher de ballons, malheureusement le vent les a presque tous poussés dans le premier arbre venu... Le voyage a été de courte durée. Merci au Père Noël de service et à Sonia Coron pour l'énergie qu'elle déploie à organiser ces manifestations qui drainent toujours beaucoup de monde dans le village (photo n°2)

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : [mairie.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.castera@wanadoo.fr)

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : [ot-si.castera@wanadoo.fr](mailto:ot-si.castera@wanadoo.fr)

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

**En cas d'Urgences : SAMU : 15**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17**

Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site  
Internet :

[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)



**Naissances :**

- ❖ Anna ALLEGRI (de Philippe ALLEGRI et de Annick LE BERRE)
- ❖ Emma DALLA CIA (de Joël DALLA CIA et de Alexandra DARIES)
- ❖ Angel DARIES (de William DARIES et de Karine MATHIEU)
- ❖ Marlène NEF (de Claude NEF et de Christine PINTOR)
- ❖ Julie MENDEZ (de Philippe MENDEZ et de Myriam DE CAMPO)
- ❖ Lucas CHARNI (de Camel CHARNI et de Sylvie TAJJA)
- ❖ Loliana PREVITALI (de Christophe PREVITALI et de Magdalena BELONDRADE)

**Mariages :**

- ❖ El Mostapha SOUADI et Karima BOUNDJAJ
- ❖ Claude NEF et Christine PINTOR
- ❖ Philippe FOCESATO et Jennifer DEFAULT
- ❖ Ludovic DEVALLE et Virginie VILLEPONTOUX
- ❖ Julien LEDUN et Christelle RICAUT
- ❖ Claude GALLARDO et Sylvie MAGNIE
- ❖ David CHEBASSIER et Florence HYGONNENQ

**Décès :**

- ❖ Marcel BAYZE
- ❖ Odette BETH, épouse MARES
- ❖ Louise BORIE, veuve PONSOT
- ❖ Augustin FABREGA-VILANA
- ❖ Etienne GASNIER
- ❖ Orasie GIBERTHA, veuve NEF
- ❖ Alice JAUZY, veuve FEUGAS
- ❖ Daniel LONGO
- ❖ Marie Joséphine MASSON, épouse PHILIP
- ❖ Ginette ROUGERON, veuve CABOCHE

## THERMES DE CASTERA VERDUZAN

Au 17 novembre 2003, l'établissement thermal de Castéra-Verduzan a accueilli 115 curistes. Ces curistes viennent de toutes les régions de France, même si pour l'instant une majorité vient du Gers et des départements limitrophes.

Aux Thermes de Castéra, nous offrons deux orientations différentes en ce qui concerne les cures :



**L'A.M.B.** qui concerne les affections des muqueuses bucco-linguales et parodontopathies (gingivites, glossites, aphtoses, glossodynies, déchaussement des dents ....)

**L'A.D.** qui concerne toutes les affections digestives et les affections métaboliques (colites, problèmes de transit intestinal, colopathies fonctionnelles, R.C.H. diabète non insulino dépendant, hypercholestérolémie....)

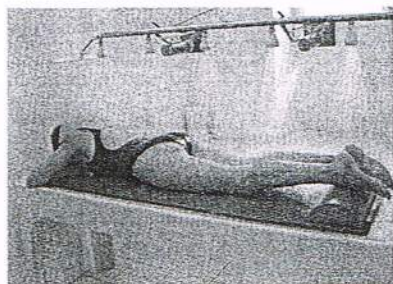
Actuellement les statistiques montrent que l'A.M.B. est l'orientation la plus prescrite.

A ce jour, les 115 curistes se répartissent comme suit :

<b>Prescription</b>	AD1	AD2	AD3	AMB	AMB+1/2 AD	AD1+1/2 AMB	AD3+1/2 AMB
Nombre de curistes	8	4	25	52	15	4	7

Pour la saison 2004, nous travaillons actuellement en partenariat avec les médecins de Castéra – Verduzan, 1 diététicienne et les restaurateurs, afin de mettre en place un programme ciblé sur les personnes souffrant de surcharge pondérale : en plus des soins thermaux proposés (boue, massages, jets, ...) ces personnes seraient prises en charge par une diététicienne que les guiderait et les aiderait à atteindre une meilleure hygiène alimentaire ce qui permettrait de consolider et d'accentuer la perte de poids.

Nous leur proposerions aussi un suivi par une éducatrice sportive et un maître nageur sauveteur qui assureraient des cours de gymnastique douce et d'aquagym pour favoriser la reprise de l'exercice, la perte de poids et le renforcement de la ceinture abdominale afin de combattre le relâchement tissulaire lié à la perte de poids.



Enfin, pour aider ces personnes à appliquer leur régime alimentaire, nous voudrions mettre au point avec les restaurateurs de Castéra-Verduzan et sous contrôle des médecins et de la diététicienne des « menus minceurs » qui sauront rendre « appétissants » les régimes !!

Pour autant, en 2004 nous continuerons de proposer des soins de qualité pour les curistes en AMB tout en augmentant nos capacités d'accueil (installation d'appareils supplémentaires)

De plus, l'espace thermo ludique propose toujours, sur réservation, des prestations de qualité et diversifiées (hammam, jacuzzi, lits d'hydromassage, sauna, cols de cygne).

A compter de la saison nouvelle, nous aurons aussi, au sein de l'établissement, une éducatrice sportive qui vous accueillera à la salle de sport et vous conseillera, guidera pour la pratique des installations proposées (rameur, tapis de marche, vélos, musculation.....)

L'équipe des Thermes de Castéra-Verduzan



### *Pour Information*

Extrait d'une lettre reçue le 3 Novembre 2003, émanant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, concernant le prix de l'eau en 2002.

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu courant 2003 compléter un questionnaire concernant le prix de l'eau potable en 2002 dans votre collectivité.

Ces informations nous ont permis d'établir des statistiques départementales résumées ci-après :

- prix moyen Syndicats affermés : 1,72 €/m<sup>3</sup>
- prix moyen Communes affermées : 1,24 €/m<sup>3</sup>
- prix moyen Syndicats en régie : 1,34 €/m<sup>3</sup>
- prix moyen Communes en régie : 1,13 €/m<sup>3</sup>

Le prix du service de votre collectivité hors TVA étant de 28,89 € pour l'abonnement et de 0,85 €/m<sup>3</sup> pour le volume d'eau consommé, cela correspond pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>/an à un prix moyen de 1,09 €/m<sup>3</sup>.

### *Rappel Important*

Depuis quelques mois des chiens errants mettent à mal conteneurs à déchets et sacs poubelles lors de leurs escapades nocturnes dans le quartier du Val d'Auloue. Il est rappelé aux propriétaires de ces animaux qu'ils en sont responsables et peuvent être poursuivis pour ces dépravations répétées. Il leur est donc impérativement demandé de prendre les mesures nécessaires afin que cessent rapidement ces divagations néfastes.

**Info...**

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.  
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Ca y est, c'est fait ! A partir du 15 Janvier 2004 le tri sélectif va donc faire désormais partie de nos préoccupations. Depuis le début de l'hiver, les conteneurs individuels ont été distribués par la société CONTENUR. Ce travail ne s'est pas fait sans difficultés, car manifestement cette société choisie par le SICTOM de Condom, n'est pas franchement à la hauteur des enjeux en présence. Il aura fallu tout l'engagement et la détermination des membres de la Commission Environnement du Conseil Municipal, pour aboutir après quelques aléas à la mise en place des conteneurs.

Chacun des foyers castérois situés sur le trajet de la collecte individuelle, possède donc deux conteneurs ; un pour les ordures non recyclables, l'autre pour le tri sélectif. Nous avons d'ailleurs profités de cette « mini révolution », pour étendre le ramassage au porte à porte, aux foyers qui se situe en bordure de la route de Saint-Puy, à la sortie du village, ainsi qu'à ceux qui se situe au bord de la route de Bonas, jusqu'au lieu-dit Pouchon. Nous aurons toujours deux ramassages par semaine, mais un sera consacré aux ordures non recyclables (poubelle à couvercle vert), l'autre à la collecte sélective (poubelle à couvercle jaune).

Pour ce qui concerne la campagne, nous avons redistribué les conteneurs collectifs. Le fait de devoir en doubler pratiquement le nombre ne nous permettait pas, pour des questions de sécurité à certains carrefours, d'en maintenir l'implantation. Ainsi nous avons déplacé le regroupement de Labarthète à l'Enclade et nous avons regroupé Pouchon et Le Conté entre Petit Chinchon et le chemin d'accès à Verduzan.

Pour embellir le cœur de notre village nous avons donc supprimé tous les conteneurs collectifs et **nous vous invitons à rentrer chaque jour vos poubelles**. Nous avons aussi résolu le problème de la base de loisirs en supprimant le lieu de regroupement situé sur le parking. Madame Dubois s'est organisée pour stocker ses conteneurs au sein de son camping. Ceci va dans le sens de l'intérêt commun. Pour l'instant **nous conserverons toutefois les conteneurs à verre aux mêmes endroits, mais nous déplacerons celui situé sur la Promenade de l'Auloue, à la base de loisirs**.

Enfin nous vous encourageons à trier vos déchets avec attention. En effet si ce n'était pas le cas, les lots de déchets récoltés lors de la collecte sélective, seraient refusés à l'usine de traitement et nous nous exposerions tous à l'augmentation du coût de ce service. **Si vous avez un doute vous pouvez jeter sans risque, dans la poubelle à couvercle vert**, ou téléphoner au numéro indiqué sur la brochure qui vous a été remise. **Si vous avez perdu votre brochure, vous pouvez vous en procurer à la mairie**.

**Nos nouvelles poubelles sont propriété du SICTOM et doivent rester attachées à l'habitation à laquelle elles ont été affectées**. Elles sont équipées de puces électroniques qui permettent leur identification. Les personnes qui assurent le ramassage, pourront enregistrer vos coordonnées sur le camion et vous livrer une nouvelle poubelle sous 48 heures, quand la votre est endommagée. **Ce système permettra aussi de vous envoyer un conseiller pour vous rappeler les règles de tri, si l'on constate que vous ne triezy pas correctement**.

Concernant le prix de ce service de collecte, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du SICTOM a décidé en septembre dernier d'en asseoir le coût pour les particuliers, sur la base de la taxe sur le foncier bâti.

**Bon tri à tous.**





De gauche à droite et debout : J-M. GARCIA, Ph. MENDEZ, J-P. DESSUS, P. LAGARDE, S. GABOULOFF, D. ESPIET, M-P. GAY, J-M. DARRIOLAT, L. DEVALLE, J-P. AUDIBERT, J-J. RINALDI - Accroupis : C. TABTI, J-L. CLET, R. MINIAYLO, M. SABATE, M. DE CAMPO, Ch. BARBIER, B. THEMINES, A. DOURS  
Absents : R. SOUBIRAN, Ch. FOURREAU

Photo 1  
Photo 2





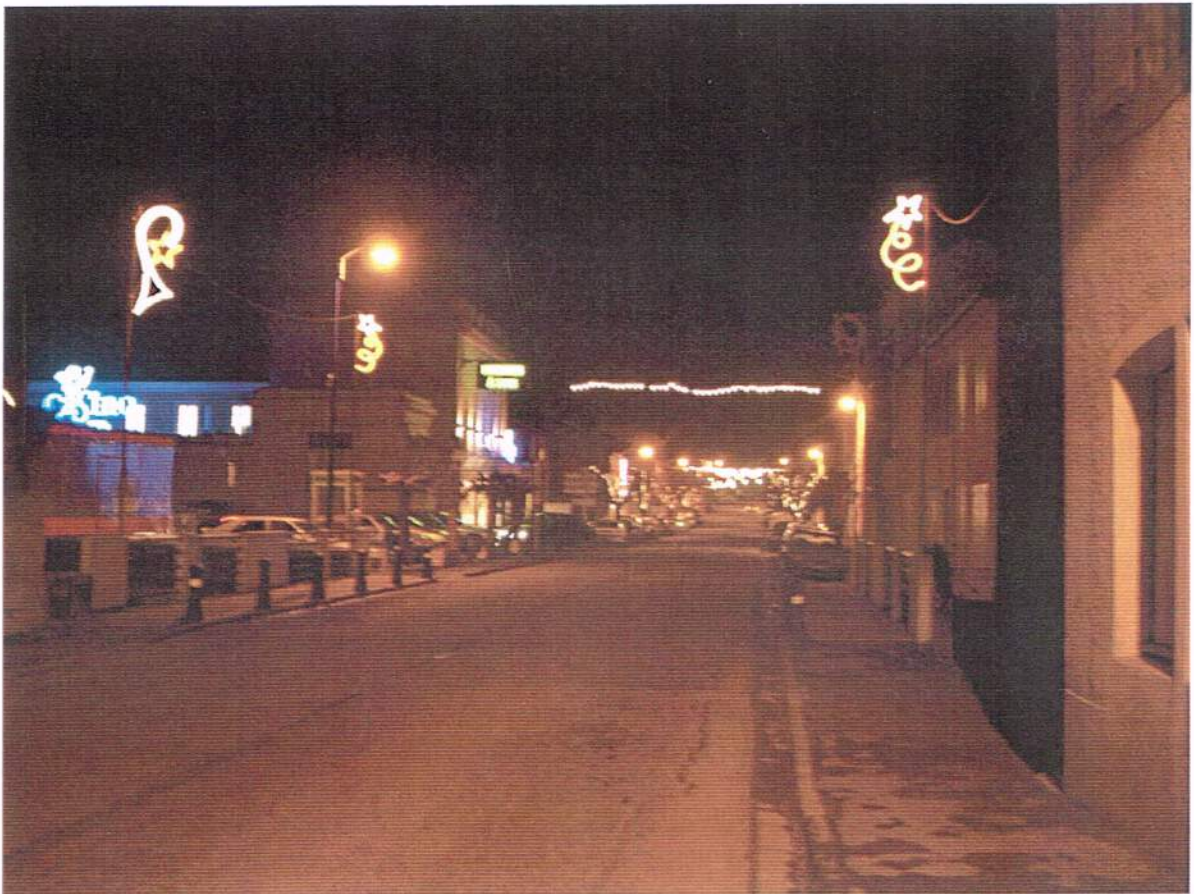


Photo 3

Photo 4





*Dossier*

*Historique du  
Centre de Secours*

Une page importante de la vie du centre de secours est en passe de se tourner. En effet une nouvelle caserne est en construction, route de Condom. A cette occasion nous ouvrons le livre d'histoire des sapeurs-pompiers castérois.

Castéra-Verduzan est, comme chacun le sait, une jeune commune puisque officiellement créée par une ordonnance le 11 avril 1821 avec la fusion des communes de Verduzan, La Claverie et Castéra-Vivent. De cette époque, pas de trace concernant la vie de sapeurs-pompiers. Il faudra attendre le 27 novembre 1932 pour que le conseil municipal prenne une délibération demandant officiellement la création d'un corps de sapeurs-pompiers à Castéra-Verduzan. C'est à partir de cette date là que la grande aventure a commencé. Sur les registres de matricules du centre de secours, ils étaient deux à avoir été incorporé le 28 janvier 1933 à savoir Marcel Borie et Alexis Chalendon. Malgré l'arrivée de quelques bonnes volontés, il n'y aura pas de développement d'activités conséquent de part le manque de matériels. En date du 13 juillet 1962, le Chef de Bataillon de la Protection Civile écrit à Monsieur le Préfet en ces termes « Dans l'espoir que la situation du corps de Castéra-Verduzan se régulariserait, on l'avait fait subsister en 1959 pour le service de sa commune ; mais le temps a confirmé que cet espoir était illusoire et le corps de Castéra pour lequel je n'ai jamais trouvé d'arrêter de création, ni d'arrêter de nomination du chef de corps, possède en tout et pour tout à ce jour : une motopompe 30 m<sup>3</sup> et 200 mètres de tuyaux. Le corps ne possède aucun véhicule traction, ni de véhicule citerne. Les sapeurs n'ont ni instruction, ni équipement. Je pense donc qu'il faut considérer ce corps comme inexistant. Il n'était d'ailleurs pas porté dans la liste des corps motorisés. Il conviendra donc de rectifier la page 7 du plan de rattachement de cette commune en défense incendie de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> appel les corps de Valence et de Saint-Puy ».

Il faudra attendre l'arrivée d'un jeune maire, Aubert Garcia, et c'est sous l'impulsion de son conseil municipal que le corps va connaître un réel développement. C'est par courrier en date du 18 janvier 1966 que ce dernier demande la création d'un groupe de dix à douze hommes capables d'intervenir en première urgence, aussi bien pour l'incendie que pour les accidents de la circulation.. Aubert Garcia, maire et médecin, avait pu constater la lenteur des secours sur deux accidents graves de la circulation où il avait dû attendre une heure et demie et deux heures, une ambulance pour chaque intervention.

Le 1<sup>er</sup> février 1966, le Directeur de la Protection civile rendait une réponse favorable à la demande municipale en stipulant qu'il ne pouvait s'agir d'une création mais d'une réorganisation puisque ce corps était bien mentionné dans les arrêtés préfectoraux du 19 juillet 1956, du 20 mai 1947 et même du 30 mai 1959.



Cet accord étant donné le conseil municipal créa une commission chargée de la gestion du corps, les deux membres désignés furent Gilbert Dessus et Alfred Carpentier. C'est à compter de cette date que démarre la véritable histoire du centre de secours avec une structure adaptée aux missions dévolues aux sapeurs-pompiers.

Dans le même temps, André De Prada est nommé chef de corps intérimaire. Cette nomination est entérinée par la hiérarchie le 2 mai 1966. Il faudra attendre le 22 septembre 1967 pour que soit officiellement recréé le corps de Castéra, c'est ce que confirme par courrier le Sous-préfet de Condom à Monsieur le Préfet. Ceci faisant suite à une visite de l'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours qui avait pu constater que le personnel était équipé et le premier véhicule complètement adapté.

C'est une petite équipe composée de 8 hommes qui constituera le corps, effectif reconnu suffisant pour assuré la sécurité d'une seule commune : **André De Prada, Bernard Nicolau, Gilbert Dessus, Georges Ulian, Henri Charles, Marcel Tobie, Guy Soubaigné et Edouard Schmidt**. Divers bâtiments seront successivement mis à disposition ; le garage de l'ancien presbytère, une travée des communs du parc Lannelongue de 1967 à 1971. En 1971 ils intègrent la remise située à côté de l'église. Le corps suivra l'évolution de la commune et connaît, par la même, un développement permanent. Jusqu'à ce jour, le centre occupe les locaux route de l'Armagnac partagé avec les employés municipaux. Ce corps connaîtra une extension très favorable sous l'impulsion d'André De Prada qui fera valoir ses droits à la retraite le 6 janvier 1996 après 30 ans de bons et loyaux services. A noter qu'il fut chef de centre durant toutes ces années et sera nommé Sous-lieutenant honoraire à son départ avec remise de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, médaille d'argent.

Jusque là corps communal, faisant suite à la loi du 3 mai 1996, le statut du centre change avec un transfert des compétences de la mairie vers le département dont le centre dépend entièrement aujourd'hui. Toutes les dotations sont distribuées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers, que cela soit pour l'habillement, le petit matériel, le matériel roulant par exemple. De même l'appellation a évolué dans le temps avec un passage de centre de première intervention à centre de secours et depuis quelques semaines centre d'incendie et de secours. L'effectif a quant à lui, beaucoup évolué et tourné avec tout de même un bon noyau d'anciens qui assure l'ossature du centre.

. A noter que le centre avait ouvert ses portes en 1991 à du personnel féminin hors service de santé et qu'aujourd'hui elles sont 5 (médecin compris) à porter les «bottes ».

Courage et dévouement, telle est leur devise, se voit récompenser par cette construction. Trois chefs de corps puis de centre se sont succédés à la fonction ; Marcel Borie, André De Prada du 2 mai 1966 au 6 janvier 1996 et depuis cette date c'est Jean-Jacques Rinaldi qui dirige le centre. A noter également que le premier véhicule est arrivé en 1967 et qu'il s'agissait d'un Dodge 4x4 qui servait aussi bien pour le secours à personnes que pour le feu. Voilà retracée la courte histoire de vos sapeurs-pompiers dont le dévouement est la qualité première.

Photo effectif 2003 n° 1 page centrale





**1967**

De gauche à droite : Marcel TOBIE ; André DE PRADA ; Georges ULIAN ; Bernard NICOLAU ;  
 Guy SOUBAIGNE et André CHARLES. Manquent sur la photo : Edouard SCHMIDT et  
 Gilbert DESSUS ;

Liste des personnels ayant servi au centre de Castéra avec leurs dates d'incorporation et  
 leurs dates de cessation d'activité suivant les registres du centre.

Borie Marcel	28/01/33		Chef de Corps
Chalendon Alexis	28/01/33		Sergent comptable
Nicolau Bernard	10/09/44	10/10/80	Sergent mécanicien
Borie Alexis	01/01/44		
Castagnet Henri	01/01/43		Caporal
Enfon Emile	15/04/44	08/12/51	
Barbé André	10/10/44		
Darné Louis	01/02/44		
Cézera Oswald	15/04/51		
Lucante Pierre	28/01/33		
Defosse Léon	28/05/51		
Gay Raymond	28/01/33		
Molès René	03/07/37		
De Prada Basile	01/01/47		
Abeillé Lucien	01/06/45		
Sémont Marcel	08/12/51		
Tobie Marcel	28/05/51	01/07/85	

Dessus Gilbert	28/05/51	01/01/81	
Schmidt Edouard	28/05/51	01/01/85	Caporal
De Prada André	01/01/65	08/01/96	Sous-lieutenant honoraire
Ulian Georges	08/11/65	01/01/88	
Charles André	08/11/66	01/01/88	
Soubaigné Guy	01/11/66	04/11/91	Caporal
Soubiran Robert	01/01/74	12/01/04	1 <sup>er</sup> classe
Jean Gabriel	01/01/74	01/01/88	Sergent
Gabouloff Jacques	01/01/74	30/11/97	Caporal chef
Gabouloff Guy	01/01/74	10/06/88	
Hygonnenq Jean-Claude	01/03/81	31/08/99	1 <sup>er</sup> Classe
Rinaldi Jean-Jacques	01/07/84		Lieutenant
Dessus Jean-Paul	01/03/81		Sergent
Espiet Dalia	01/09/80		Médecin Capitaine
Buffo Jean-Pierre	01/03/87	01/01/96	
Darriolat Jean-Marc	01/01/88		Caporal-chef
Lagarde Pascal	01/02/88		Caporal-chef
Bianchini Antoine	01/07/88	07/02/99	
Bergamo Richard	01/11/88	09/09/96	
Corradi Jean-Louis	01/07/89	05/04/94	
Soubiran Christelle	01/01/91	01/01/96	
Geflaut Didier	01/04/92	31/12/96	
Garcia Jean-Michel	01/03/89		Médecin Capitaine
Blais John	01/01/94	01/01/95	
De Campo Jérôme	01/01/94	30/05/97	
De Campo Myriam	01/01/94		Caporal
Cugini Florent	01/01/94	01/09/99	
Fourreau Christian	01/01/94		Caporal-chef
Gabouloff Sandrine	01/01/94		Caporal-chef
Florent Zadro	01/01/95	31/08/99	
Borie Jérôme	01/02/96	31/08/99	
Gay Marie-Pierre	01/01/94		
Blanc Alain	01/01/97	31/12/97	
Geyssely Xavier	01/01/97	31/08/00	
Audibert Jean-Pascal	01/01/98	04/12/03	
Devalle Ludovic	01/07/99		
Mendez Philippe	01/01/00		1 <sup>er</sup> Classe
Alary Florent	01/01/00	01/01/02	
Barbier Christian	01/01/01		
Dours Arnaud	01/01/01		
Clet Jean-Luc	01/01/01		1 <sup>er</sup> Classe
Tabti Cheick	01/01/01		Caporal
Miniaylo Robert	01/01/00		
Bedue Julien	01/01/01	31/12/02	
Themines Bruno	01/01/03		
Sabate Mariane	01/01/03		
Tournié Pierre	01/01/04		
Clavé Vincent	01/01/04		
Leroy Nicolas	01/01/04		



## *ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE*

### *Amicale des Sapeurs Pompiers*

L'amicale du centre de secours de Castéra joue un rôle essentiel dans la vie des sapeurs-pompiers. Elle permet de faire vivre le centre en dehors de la partie opérationnelle.

Son fonctionnement financier est lié aux diverses subventions communales, aux animations, à la vente des calendriers au sujet desquels nous vous remercions encore ici pour votre accueil et votre générosité. A Castéra, nous avons fait le choix de laisser toutes nos vacances interventions pour le bien de notre fonctionnement. Nous assurons de cette manière la prise en charge de nos mutuelles ce qui est nous semble t'il un juste retour de notre dévouement. Nous aidons dans cette démarche nos anciens puisque là aussi une décision collégiale permet de prendre à 50 % l'aide dans le paiement de cette mutuelle à nos 9 pompiers retraités. Là aussi nous sommes encore l'une des rares amicales à pratiquer de la sorte. Nous venons également d'organiser deux voyages dont le second en Tunisie. Là aussi l'amicale à jouer pleinement son rôle puisque, que ce soit pour les actifs, les anciens ou les épouses, tous ont bénéficié des aides mise en place pour l'occasion. Nous en profitons pour préciser que c'est l'amicale qui a financé ce voyage et non pas comme cela a été entendu la subvention d'IDEAL. Cette subvention d'IDEAL sert **exclusivement** pour le budget de notre festival de musique.

Ce rendez-vous est devenu en deux ans une animation importante grâce au travail collectif des associations d'IDEAL qui se retrouve autour d'un projet important pour la vie locale. Gain d'image, de promotion, d'activité économique, de dynamique sont les principales retombées que nous obtenons grâce aux différents acteurs locaux. Oui, ce sont les sapeurs-pompiers qui sont porteurs de ce projet mais c'est avant tout un projet collectif qui appartient aux castérois et à leur commune. Par ailleurs, l'amicale est la recherche de nouveaux financements pour mieux gérer cette partie budgétaire. A l'heure actuelle bon nombre de contacts sont en cours avec des formations qui nous ont sollicités. Là aussi c'est un plus et une reconnaissance, puisque ce sont les musiques qui nous contactent.

Durant 6 ans Jean-Marc Darriolat et son équipe ont géré l'amicale. Beaucoup de nouveautés à mettre au crédit de cette équipe, les festivals bien sur, l'arbre de Noël pour les enfants, les voyages entre autres. Après un mandat bien rempli, ils ont décidés de passer la main. Merci à eux pour ce remarquable travail. Un nouveau bureau a été élu avec à sa tête Mariane Sabaté.

Voilà résumé en quelques lignes la vie associative de notre centre. Une amicale qui vit, qui est active, est l'élément déterminant dans la solidarité entre les sapeurs-pompiers.

A Castéra c'est le cas, et on ne peut que s'en féliciter.





En ce début d'année, le personnel du C.I.S. vous adresse tous ses vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année ainsi que pour vos familles.

L'année 2003 qui vient de s'achever est à marquer d'une pierre blanche dans la vie du centre de secours. En effet, au début de l'automne dernier la construction de la caserne a débutée. Cela récompense les bénévoles du centre, aussi bien les actifs d'aujourd'hui mais aussi les anciens qui nous ont montrés la voie. Voie du dévouement, du don de soi, de l'abnégation à aider les autres. Ce projet maintenant concret est à mettre au crédit du SDIS du Gers qui finance la totalité de l'investissement (terrain, construction et VRD). La commune à réaliser l'aménagement routier pour favoriser un accès sécurisé et amener divers réseaux (eau, électricité, égouts, etc.....) en bordure de la parcelle. Tout cela c'est fait dans une parfaite collaboration entre les deux collectivités. La volonté de faire aboutir au plus vite la caserne l'a emporté pour le plus grand bonheur de vos sapeurs-pompiers. L'attente n'aura pas été très longue puisque la demande officielle d'un nouveau centre de secours avait été déposée seulement en 1999. L'investissement total du SDIS avoisinera les 460 000 €. La livraison du bâtiment est prévue au maximum fin du 1<sup>er</sup> semestre de cette année. Nous tenons à remercier Pierre Espiet, son conseil municipal et plus particulièrement la commission des travaux pour le suivi de ce dossier. Remerciement également au SDIS pour son engagement auprès des sapeurs-pompiers castérois. Il est bien évident que toute la population des communes desservies par le centre sera conviée à partager ce moment de bonheur lors de l'inauguration.

Au moment de la lecture de ces quelques lignes le centre aura été doté d'un nouveau Véhicule pour le secours à personnes, plus récent et ainsi mieux adapté à nos missions. Chaque année le centre effectue entre 60 et 80 % de ces interventions pour du secours à personnes, l'arrivée de ce véhicule sera un plus dans la qualité des secours. Chaque année notre activité opérationnelle est sans cesse en augmentation (voir chiffres ci-après). Tout cela est au détriment de notre vie de famille, professionnelle, de loisirs par exemple. Il faut associer à notre activité nos familles qui sont un maillon indispensable et nous tenions à leurs rendre hommage. Elles font partie de notre équilibre et sont aussi des garants de notre disponibilité car sans elles le volontariat pourrait connaître un étiolement. Elles sont toujours là dans les moments de joie mais aussi dans la difficulté lors de retours d'interventions délicates. Soyez remerciés de votre soutien et de votre solidarité envers notre engagement.

#### *Le centre en chiffres.*

<b>Effectif au 31/12/03</b>	: 19 dont 2 Médecins Capitaine
<b>Recrutement au 01/01/04</b>	: 3 (Vincent Clavé, Pierre Tournié et Nicolas Leroy)
<b>Arrêt</b>	: 2 (Jean-Pascal Audibert ; Julien Bédoué)
<b>Retraite</b>	: 1 (Robert Soubiran au 10/01/03)
<b>Formation (en heures)</b>	: 518
<b>Exercice mensuel</b>	: 339 pour un total de 857 heures



<b>Interventions</b>	: 11 destructions d'insectes 38 secours à personnes 12 sorties poste commandement mobile 8 feux (dont 3 importants) 11 postes de sécurité 11 divers
<b>TOTAL :</b>	<b>91</b> (pour un total de 1 400 heures)

<b>Promotion</b>	<b>: 6</b>
Dessus Jean-Paul	Sergent
Darriolat Jean-Marc	Caporal Chef
DeCampo Myriam	Caporal
Tabti Cheick	Caporal
Clet Jean-Luc	1 <sup>er</sup> classe
Mendez Philippe	1 <sup>er</sup> Classe

Ces diverses récompenses seront remises à l'occasion de la Sainte Barbe du 10 janvier.20041



*Castéra Réjaumont Cézán Basket*

Le club de basket de Castéra, pour ce début de saison, a subi deux départs marquants. Il s'agit de Benoît Lèche et Christophe Cuq. L'un qui évoluait depuis 8 années avec l'équipe 1, met un terme à sa pratique du basket au niveau national et l'autre s'est rapproché de son club précédent, Auch. Cela a sans doute un rapport avec les débuts difficiles de l'équipe 1 dans le championnat. Il faut souhaiter la bienvenue aux nouvelles recrues qui ont intégré le club.

**Steeve Guise** vient de Bretagne et a joué en Nationale 2, ainsi que **Sylla El Adji (Doudou,** c'est plus facile) qui lui a côtoyé les joueurs de Pro A et c'est rapproché de Toulouse pour poursuivre ses études. Le reste de l'équipe est composé de plus anciens dans le club comme **Nicolas Borie, Ludovic Devalle, William Dariès, Cédric Cassin, Nicolas Layec, Thomas Baurens** ou plus récemment arrivé **Maxime Salomez** et **Pierre Lacome**, le tout entraîné et coaché par **Jean Luc Clet**.

L'équipe 2 qui joue en promotion excellence région débute bien la saison avec une troisième place au championnat. L'équipe 3, joue en excellence département à Réjaumont et se classe première dans sa catégorie. Dans l'une et l'autre, il y a un bon groupe de jeunes joueurs avec une dynamique et une envie de jouer qui nous ravie.

Les seniors filles qui jouent également à Réjaumont dans la division Honneur département ont intégré de jeunes cadettes dans leurs rangs et c'est Thomas Baurens qui les entraîne.

Le C.R.C.B., c'est aussi et surtout l'école de basket qui est composée de babies, mini poussins filles et garçons, des poussines, benjamins, benjamines ainsi que minimes filles et garçons, pour un effectif total de 60 joueurs et joueuses. Un regroupement a été réalisé avec le club de Jégun pour étoffer l'ensemble de ces équipes. L'encadrement des jeunes est assuré par Nicolas Layec, Steeve Guise, Jean Luc Clet à Castéra et Xavier Geyssely pour Jégun.

Un projet est en cours d'étude pour participer à un tournoi avec des clubs espagnols près de Barcelone.

Nous débuterons l'année 2004 par l'assemblée générale qui aura lieu le 17 Janvier à 11 heures à la mairie. Elle sera suivie d'un apéritif offert par le club.

Comme chaque année des voyages sont programmés :

- Le 13 Mai, une journée pour des visites dans la Vallée du Lot.
- Les 21, 22 et 23 Juin, trois jours de détente en Quercy.
- Le 5 Août, une journée dans la Montagne Noire.
- Enfin du 13 au 17 Septembre c'est l'Espagne que nous découvrirons avec la visite de la côte Cantabrique.

N'oublions pas les lotos dont voici les dates :

- Le 7 Mars à 15 heures
- Le 9 Mai à 15 heures
- Le 20 Juillet à 21 heures
- Le 10 Octobre à 15 heures.

Toutes les activités habituelles auront lieu également, ainsi que d'autres projets à l'étude.

Bonne année à tous.

*Association des Artisans et Commerçants de Castéra-Verduzan*

Lors de ces derniers mois, l'Association des Commerçants n'a pas réalisé d'animations.

En ce qui concerne les Fêtes de fin d'année, nous avons reconduit la dizaine commerciale. Celle-ci a eu lieu du **Samedi 20 au Mercredi 31 Décembre** chez les commerçants participant à cette opération. Cette année, le premier lot à gagner était un appareil photo numérique. Les lots suivants étaient des coffrets de produits du terroir (1 bouteille de vin et 1 foie gras). Le tirage au sort a lieu le **Mardi 6 Janvier 2004** dans la salle de la Mairie, à partir de 20 heures.

Comme nous l'avons relaté dans la précédente édition du Bulletin Municipal, le Réveillon de la Saint Sylvestre a été annulé car les commerçants manquent de temps pour la mise en place de cette soirée.

A l'occasion de la Chandeleur prévue le 31 Janvier 2004, l'Association des Commerçants de Castéra souhaite organiser un spectacle Mode et Coiffure avec un défilé de mode. Les métiers concernés sont les coiffeurs, esthéticiennes, vêtements, mode-accessoires, chausseurs et fleuristes. Des représentations entre chaque défilé sont prévues. Des tables seront installées afin que tous les couples puissent savourer cette soirée accompagnée de petits gâteaux et de champagne. Le prix d'entrée a été fixé à 3 €.

N'oublions pas l'animation prévue pour la Fête des Mères et la Foire à la Brocante le premier Dimanche d'Août.

Nous vous parlerons plus en détail de ces futures animations dans le prochain numéro.





### *Football Club Castéra-Verduzan*

Le Football Club Castérois se comporte bien, puisque l'équipe senior occupe la 6<sup>ème</sup> Place de sa poule de 1<sup>ère</sup> Division où l'écart entre les équipes de tête est de 6 points, ce qui représente très peu.

La trêve de fin d'année va permettre de rétablir certains joueurs pour reprendre la seconde partie du championnat en pleine forme.

Les équipes « jeunes » sont en plein apprentissage. Les débutants, poussins, benjamins, moins de 13 ans sont à pied d'œuvre puisqu'ils s'entraînent et jouent en championnat tous les samedis. Les résultats sont parfois laborieux, mais une bonne ambiance règne et c'est bien cela l'essentiel.

Côté animations, le club participe dans la mesure de ses moyens aux diverses manifestations : Festival de Musique des Sapeurs Pompiers, Journée Gasconne, Marché de Noël.

L'année 2004 s'annonce donc sous les meilleurs auspices, les dirigeants et joueurs profitent de cette parution pour vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour tout renseignement :

- Equipes jeunes : Mr Kauffmann Claude
- Administratif : Mlle Alquier Coraline
- Président : Mr Vervin Serge

### *Association « Le Marché de Castéra »*

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association « **Le Marché de Castéra** » organise un marché de Noël le Dimanche 21 Décembre toute la journée avec la venue du Père Noël.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !!

A Bientôt...

Toutes personnes désirant bénéficier à titre personnel ou professionnel de connexion Internet à Haut débit sur la commune de Castéra et les communes limitrophes sont priés de venir s'inscrire au secrétariat de Mairie.





# La Petite Pierre

LA PEYRETTE 32360 JEGUN  
TEL : 05.62.68.19.00 FAX : 05.62.68.19.01  
E.MAIL : petitepierre@free.fr

## Bonne année !

Le doux rêve de l'aménagement du lieu...

L'année 2003 marque un tournant pour la Petite Pierre avec l'obtention de financements européens pour aménager la propriété en lieu culturel. Nous pourrions accueillir des stagiaires en formation aux pratiques artistiques, des compagnies de théâtre, de danse pour des résidences ponctuelles, des spectacles pourront être présentés dans la chapelle, nous pourrions boire un verre dans un espace aménagé pour la détente et la lecture... De doux rêves qui, d'ici 2 ans, devraient devenir réalité. Reste qu'on a du boulot !!! Alors à tous ceux qui ont l'âme à bricoler, restaurer, aménager, appelez Stéphane au 05.62.68.19.00.

## Spectacles de la Petite Pierre

La Cie Vendaval tient remercier...

Au mois de Novembre la Cie Vendaval a pu profiter de la salle de la Mairie pour travailler sa nouvelle création de danse-théâtre "Au fond du couloir, à gauche". Souvenirs souvenirs de quand la cie habitait à Castéra, des répétitions de la Porte des songes aussi...

Mais cette fois ci il y avait en plus les Thermes, de quoi se détendre après une semaine de travail !

Pendant ce temps là, la Cie Kiroul commençait sa nouvelle création "C" qui sera joué en Mars à Auch et un nouveau spectacle de Noël s'élaborait à la Chapelle de la Petite Pierre: Les carton's pates.

## ATELIERS théâtre et arts plastiques

Ils ont repris dans la joie et la bonne humeur. Il n'est pas trop tard, nous acceptons encore les nouveaux ! Et puis les habitants de Castéra bénéficient de tarifs réduits, profitez-en...

Expression en danse :

4-7 ans : Mercredi 11h30-12h30

Théâtre :

8-11 ans : Mercredi 14h-15h15

12-16 ans : Mercredi 15h30-17h

Ados et Adultes : Mardi 19h30-21h30

Dessin :

4-7 ans : Mercredi 10h-11h15

8-11 ans : Mercredi 10h-11h15

12-16 ans : Mercredi 17h-18h30

Ados et Adultes : Mercredi 17h-18h30

## STAGES

Le corps, le mouvement et le texte

31 janvier-1er février 04

avec Laurence Bienvenue

Tarif : 55 euros + 16 euros adh

Recherche Jonglistique !

28-29 février

avec Alex Santain

Tarif : 55 euros + 16 euros adh

**Le festival n'Amasse pas mousse** Les 20 et 21 septembre dernier les habitants de Castéra ont pu vivre 2 jours de spectacles vivants : du théâtre, du cirque, du burlesque, de la chanson, de la magie, du conte... Le parc de

Castéra-Verduzan, drappé de blanc, s'est retrouvé investi de toute part. Les Fautifs ont ouvert les festivités avec leur spectacle "Comment va la terre ? Elle tourne!". Un clin d'oeil à l'édition de l'année passée où ils avaient présenté trois extraits. Car le festival de la

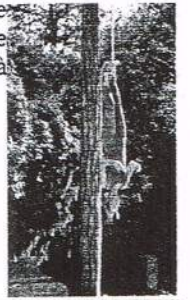
Petite Pierre c'est cela : un rendez-vous, un pointillé d'une année sur l'autre. Cette année nous étions entre 1000 et 1200, petits et grands, heureux d'être là. Alors soyez-là l'année prochaine ! Le rendez-vous est déjà posé : 11 et 12 septembre 2004. Valérie imagine déjà plein de belles choses dont un pique nique géant !!



Festival n'Amasse pas mousse  
2004 :  
11-12 septembre 04



Si vous voulez être bénévole,  
accueillir des artistes,  
contactez Valérie au  
05.62.68.19.00



## Petites annonces

Nous récupérons toujours et encore pour nos spectacles ou pour la propriété : Caravanes, haut-parleurs, bicyclettes dormant dans un placard ou une cave, matériel électrique, plomberie, vitres, bois...

Visitez notre site : [www.petitepierre.net](http://www.petitepierre.net)





## *Musicoli*

Lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre dernier, appel avait été lancé pour que des bénévoles viennent renforcer la petite équipe qui anime l'école associative de musique de Castéra-Verduzan. Cet appel a été entendu et quelques personnes ont répondu présentes, lors de la réunion constitutive du nouveau bureau. Ainsi désormais l'avenir de MUSICOLI, qui fêtera prochainement ses seize années d'existence, sera porté par :

Sylvie VOTANO Présidente,  
Jean-François KNEPPER Trésorier,  
Dominique ARILLA Trésorière Adjointe,  
Jo STEER Secrétaire,  
Joëlle TONINATO Membre Active,  
Isabelle DUPOUY Membre Active.

Cette réunion a été l'occasion d'entériner plusieurs décisions concernant le tarif des cours :

- L'adhésion à l'association pour 2003-2004 est fixée à 10€,
- Cours de pianos, guitare, batterie accordéon : 32€/mois pour 2heures de cours,
- Cours de solfège : 10€/mois.

De plus, Musicoli participera désormais pour les cours d'instruments, de 10€/mois pour le deuxième membre d'une même famille et 20€/mois pour le troisième membre. Pour les cours de solfège, 3€/ mois pour le deuxième membre d'une même famille.

Si vous souhaitez débiter ou approfondir l'enseignement d'un de nos instruments, n'hésitez pas à nous contacter au 05-62-64-56-33.

**Dernière nouvelle** : Catherine Lamy qui enseignait le piano à MUSICOLI depuis 4 ans vient de nous quitter. Résidant désormais à Albi, elle faisait depuis quelques mois la route chaque samedi pour assurer ses cours. Elle espérait accéder à un poste sur Lecture pour se fixer à nouveau ici, mais ce projet n'a pas abouti. C'est pourquoi elle a pris cette décision que nous regrettons. Nous lui adressons nos remerciements pour la qualité de son enseignement qui s'est traduit par des progrès notoires de nos élèves. Nous recherchons dès à présent un nouveau professeur, afin d'éviter une rupture trop longue de l'apprentissage du piano.

## *Association des Parents d'Elèves*

En cette période de vœux et de bonnes résolutions, l'Association des Parents d'élèves souhaite adresser de chaleureux remerciements aux castérois et castéroises pour leur générosité lors du défilé d'**Halloween**.

Toutes les sorcières, vampires, squelettes et monstres divers ont été particulièrement gâtés et donc ravis de cette manifestation. Nous vous remercions aussi pour votre participation à notre tombola.

Pour la fin de l'année, le Dimanche 21 Décembre, à l'occasion du Marché de Noël, nous avons monté un stand commun avec « **Le Club Beausoleil** ». Nous y avons exposé les dessins de Noël réalisés par les enfants de l'école et avons organisé le lâché de ballons.

Nos prochains rendez-vous seront le Carnaval et Pâques.

Nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2004.



LA BOÏTAMÔME

Lors des vacances de la Toussaint, la Boïtamôme a organisé diverses activités dont certaines en partenariat avec le centre de Jégun sur le thème du cirque.

De plus, les enfants ont découvert au cinéma « Les aventures de Porcinet » et ont participé à une journée « Halloweenesque » avec l'APE.

Depuis ces vacances, nous avons bénéficié de 11 séances de piscine au pôle thermal de Castéra-Verduzan. Cette activité reprendra dès sa réouverture au mois d'Avril.

Nous remercions **Jean-Pierre et Muriel Buffo** pour leur accueil lors de la visite de leur ferme ainsi que le club « Beausoleil » pour l'aide apportée à l'organisation du loto du centre.

Pour les vacances de Février, il sera organisé des journées au ski.

## RECAPITULATIF ET REPARTITION DE LA FREQUENTATION ANNEE 2003

NOMBRE D'ENFANTS			
MOIS	TOTAL CLAE	TOTAL CLSH	TOTAL MOIS
JANVIER			
FEVRIER			
MARS	360	132	492
AVRIL	422	235	657
MAI	359	126	485
JUIN	405	104	509
JUILLET	87	231	318
AOUT		45	45
SEPTEMBRE	521	38	559
OCTOBRE	361	155	516
NOVEMBRE	472	66	538
DECEMBRE			
<b>ANNEE</b>	<b>2987</b>	<b>1132</b>	<b>4119</b>



L'année hippique 2003 restera marquée par un nombre record de manifestations sur l'hippodrome de Baron.

En effet, aux huit réunions de courses habituelles et à la Fête du Cheval organisée depuis la création d'IDEAL 32, sont venues s'ajouter :

- Une neuvième réunion de trot qui sera désormais organisée à Castéra tous les quatre ans,
- La Chevauchée d'Armagnac qui malgré une excellente organisation et un grand succès reconnu au plan national ne sera pas reconduite tout au moins en 2004.

Il convient de remercier ici tous les membres bénévoles et tous les amis de la société qui ont apporté leur aide précieuse lors de toutes ces manifestations.

D'une manière générale, les réunions d'été ont été contrariées par la chaleur excessive notamment le 27 août, jour du Grand Prix de Castéra, pourtant rehaussé par la présence de la jument « FAN IDOLE », championne du monde 2002 après sa brillante victoire au Canada.

La « Journée au Champ » également journée des familles, organisée pour la deuxième fois le mercredi 30 juillet, a permis de rassembler un nombreux public parmi lequel un grand nombre d'enfants puisqu'ils étaient cent vingt à participer au goûter qui leur était offert.

La journée du Cheval a attiré sur l'hippodrome de nombreux castérois. Le Comité d'organisation a été déçu de la prestation du groupe retenu cette année. Ce spectacle équestre n'a pas été exécuté en totalité conformément au contrat établi.

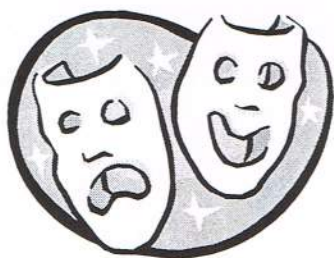
La saison hippique castéroise s'est achevée en Novembre avec deux réunions spécifiquement « Galop » au cours desquelles seize courses ont réuni au départ 196 chevaux venus de toute la France et même de Belgique et d'Espagne. Un temps relativement clément pour la saison a permis aux spectateurs, peu nombreux le mercredi 5, d'assister à de très belles épreuves réunissant des chevaux et des jockeys de qualité.

En particulier, le grand steeple-chase, cross country du Gers, qui a réuni quinze participants a emballé le public. Parmi les trois premiers deux doivent participer, cet hiver, au Grand Prix de Pau, épreuve nationale de référence.

De plus, on a pu apprécier, au cours de ces deux jours, le grand talent de certains jockeys habitués de Longchamp ou d'Auteuil et qui sont en compétition pour l'obtention des cravaches d'or de plat et d'obstacles.

Pour terminer, il faut malheureusement noter la poursuite de l'érosion annuelle du nombre de spectateurs et du montant des enjeux au Pari Mutuel. Il s'agit d'un phénomène national et, de ce fait, l'équilibre financier de la Société est plus que jamais dépendant des aides apportées par les instances hippiques nationales grâce à la santé florissante du P.M.U.

En cette fin d'année, la Société Hippique présente ses meilleurs vœux à tous les castérois et en particulier à tous ceux qui directement ou indirectement participent à ses activités.



- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdt M. DARRIOLAT JM, Pouchon, Castéra Verduzan  
05 62 68 12 73
- **Castéra Réjaumont Cézán Basket** : Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin,  
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan,  
05 62 68 13 77
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut,  
Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M VERVIN Serge ; La Garenne,  
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 21
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Mme DE CAMPO J, av. Claude Bordenave, Castéra Verduzan,  
05 62 68 12 60
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71  
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05.62.68.01.12
- **Le Marché de Castéra** : Pdte Mme CORON S, Mesples, Castéra Verduzan
- **Les Hors d'Age (Foot. Loisir)** : Pdt M BEZTOUT P, Valence sur Baïse,
- **Les Voix des Sources** : Pdte Mme COMINOTTI C, Soulan du Moulin,  
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan,  
05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme DARRIOLAT L, Pouchon, Castéra Verduzan,  
05 62 68 12 73
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan,  
05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58





## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2004

### JANVIER

Samedi 10 : Sainte-Barbe  
Samedi 17 : Assemblée Générale du club Beau Soleil  
Samedi 31 : Audition Musicoli  
Défilé de mode – soirée des commerçants

### MARS

Dimanche 7 : Loto du club Beau Soleil à 15 h  
Vendredi 19 : Carnaval des enfants

### MAI

Samedi 1<sup>er</sup> : Repas des Associations  
Dimanche 9 : Loto du club Beau Soleil à 15 h

### JUIN

Samedi 19 : Audition Musicoli  
Samedi 26/Dimanche 27 : Festival de musique des Sapeurs-pompiers  
Mardi 29 : Fête de l'école

*Calendrier au 15/12/03- ne tenant pas compte des animations du Casino.*

